

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 avril 2007 à la grande salle de Corcelles-près-Payerne**

## **1. Ouverture de l'Assemblée**

Jean-Paul Rapin ouvre cette assemblée constitutive à 10h45 en saluant cordialement chacune et chacun. Il donne immédiatement la parole à Mme Delacour, municipale à Corcelles-près-Payerne qui nous transmet les salutations de la Municipalité et nous présente la commune. Mme la municipale nous informe que la commune de Corcelles nous offre le verre de l'amitié à la fin de notre assemblée. M. Rapin remercie Mme Delacour de son intervention et la prie de transmettre le salut et les remerciements des Rapin de Suisse à ses collègues.

Plusieurs personnes se sont excusées de ne pas pouvoir assister à cette assemblée tout en manifestant leur intérêt à faire partie de notre Association.

Les raisons qui nous font proposer de créer l'association des Rapin de Suisse sont présentées dans l'éditorial de la page d'accueil de notre site [www.rapinsuisse.ch](http://www.rapinsuisse.ch). C'est pourquoi lecture nous en est faite. Jean-Paul insiste sur le choix d'une association plutôt que d'une amicale, car ainsi, les responsabilités de chacun sont définies. La structure de l'Association sera ainsi réglée par des statuts ayant force légale.

## **2. Nomination des scrutateurs**

Sylvain et André Rapin sont nommés à l'unanimité.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est adopté tel quel.

## **4. Adoption du Procès verbal de l'assemblée du 25 novembre 2006 à Payerne.**

La secrétaire en donne lecture. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Mme Josiane Deillon-Rapin.

## **5. Confirmation du comité, nomination des vérificateurs des comptes.**

Le comité est présenté dans la formation qu'elle s'est donnée :

Président : Jean-Paul Rapin

Vice-présidente : Josiane Deillon

Secrétaire : Ruth Rapin

Caissier : Alain Rapin-Pythoud

Registre des membres : Marianne Rapin et Joséphine Borgognon

Site Internet : Alain Rapin-Hiltbrand

Renée Rapin qui s'était initialement proposée s'est retirée.

L'Assemblée confirme ce comité à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes suivants se proposent :

Présidente : Liliane Blaser-Rapin

Membre : Jean-Marc Rapin-Jomini

Suppléants : Martine Vallée-Rapin et Jean-Christophe Rapin-Rapin

L'Assemblée élit ces 4 personnes et le président les remercie d'emblée.

## **6. Présentation et adoption des statuts.**

Le projet de statuts a été remis à chacun à l'entrée.

Le président informe que ces statuts sont pour leur majeure partie issus textuellement du code civil suisse (art. 60 et suivants). Il n'y a que les articles 1 à 8 qui ont été élaborés par le comité. C'est pourquoi, il propose de lire ces 8 articles point par point et de les mettre en débat. Deux remarques sont formulées et acceptées. La première concerne l'article 13 auquel il y a lieu d'ajouter que les membres peuvent également être convoqués par courriel. L'exclusion d'un membre à l'article 19 interviendra lorsque les cotisations n'auront pas été payées durant 2 ans.

Avec ces précisions, les statuts sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Cotisations.**

Il est évident que pour fonctionner et organiser, l'Association doit faire face à quelques frais. Pour le permettre, une cotisation modeste est proposée par le comité pour ne dissuader personne d'adhérer. La proposition du comité est la suivante : par année et membre individuel : Frs 20.-. Par famille (chef de famille, conjoint et enfants vivants sous le même toit : Frs 30.-.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'encaissement pour les cotisations 2007 se fera sur place dans la mesure du possible contre remise d'écus Rapin à titre de quittance.

## **8. Budget pour 2007.**

Notre caissier Alain Rapin donne connaissance des différents postes du projet de budget équilibré. Le président précise que les postes importants de dépenses sont la conception de 6 panneaux d'exposition qui seront présentés à Valloire d'abord, puis en 2009 lors de la commémoration du 700<sup>ème</sup>. Aux entrées sont prévues les cotisations et le produit de la vente de vin de fête. La discussion est ouverte puis le budget est voté à l'unanimité.

## **9. Participation aux rencontres généalogiques des Rapin du monde à Valloire en Savoie les 7 et 8 juillet 2007.**

La vice-présidente expose la proposition du comité d'organiser un déplacement en car le premier week-end de cette manifestation pour les personnes qui ne pourraient pas consacrer toute la semaine à ces rencontres. Le coût de ce déplacement y compris l'hébergement, un repas et le petit déjeuner reviendrait à moins de Frs 200.- par personne. Les personnes intéressées sont conviées à s'inscrire auprès de Josiane Deillon. Des informations peuvent aussi lui être demandées.

## **10. Propositions pour l'organisation de la fête du 700<sup>ème</sup>.**

Le comité est en train d'étudier diverses possibilités pour cette commémoration. Nous pensons entre autres à mettre en vente des verres commémoratifs. A ce propos, il vous est possible d'acheter au caviste Sylvain Rapin du vin blanc orné de l'écu Rapin. Une prochaine fois, nous mettrons en vente du vin des vignobles de Payerne.

Nous invitons les personnes qui ont des propositions pour la fête du 700<sup>ème</sup> de nous les communiquer soit via le site Internet soit à l'un des membres du comité Toute idée est la bienvenue.

## **11. Date de la prochaine assemblée générale.**

Selon nos statuts, l'assemblée générale a lieu d'année en année le dimanche précédant la fête de mai à Corcelles. En 2008, ce sera le 27 avril. A vos agendas !

## **12. Divers et propositions.**

Il n'y en a pas.

## **13. Exposé de M Michel Vauthey, archiviste de la ville de Payerne.**

Lors de son exposé, M. Vauthey fait une incursion aux racines du patronyme Rapin. Il nous fait vivre la période qui a vu se séparer Corcelles et Payerne. L'orateur est vivement remercié par le président et reçoit des applaudissements nourris de l'assemblée.

Clôture de l'Assemblée à 11h50. Le président invite les participants au vin d'honneur offert par la commune de Corcelles ainsi qu'aux friandises concoctées avec amour par quelques dames. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Le Président : Jean-Paul Rapin

La secrétaire : Ruth Rapin